



# UZÈS

## le magazine

*Être fier d'Uzès et fier de l'être*  
Jean-Luc Chapon

Conseil municipal	p 4
Inondations d'octobre	p 7
Le nouveau site uzès.fr	p 13
Commémoration 11 nov.	p 14
Deux distinctions à Uzès	p 16
Animation du patrimoine	p 18
C'est passé...	p 20
Kdos d'artistes	p 22
Animation jeunesse	p 23
Les travaux dans la ville	p 24
Rythmes scolaires	p 26
Mois de la truffe	p 28
Marché de Noël	p 31

**HIVER 2014-2015**

**site : [www.uzès.fr](http://www.uzès.fr)**

## Christian Simonetto succède à Robert Cristofoli à la tête des services municipaux

Pour accueillir et présenter son nouveau directeur des services, Jean-Luc Chapon a invité vendredi 5 septembre, à la mairie, salon Racine, les divers chefs de services municipaux.

Le successeur de Robert Cristofoli, qui a fait valoir le 1<sup>er</sup> septembre, ses droits à la retraite, est Christian Simonetto, qui est originaire de Moselle, (47 ans, marié 2 enfants).



Diplômé d'études supérieures d'administration économique et sociale. Son parcours est linéaire. Chargé de mission aux affaires économiques et européennes en sous-préfecture de Briey (Meurthe-et-Moselle), il a suivi des dossiers dans le cadre du programme Feder (aides européennes) ainsi que les dossiers économiques de l'arrondissement: création, reprise, projet de développement. Muté à l'agence de développement économique du conseil général de Meurthe-et-Moselle, il était chargé du secteur économie et territoires.

Puis au sein d'un syndicat mixte de gestion de 3 zones d'activités comprenant plus de 4000 emplois, il était plus particulièrement en charge d'une zone totalement vide depuis plus de 10 ans qui compte aujourd'hui plus de 200 emplois. Pendant une douzaine d'années, il a été directeur de la communauté de communes du Jarnisy (24 communes pour 19 000 habitants), qui s'est, en 2002, constituée dans le nord du département de Meurthe-et-Moselle autour de Jarny, une ville, avec 8452 habitants, de l'importance d'Uzès. Sous le mandat de Christian Simonetto ont été mis en place une crèche intercommunale, un service périscolaire, un centre aéré et ont été créés un centre inter-

communal d'action sociale et un centre aquatique pour 10 millions d'euros.



L'une des premières réunions de Christian Simonetto

Cette dernière réalisation soulignée, avec le sourire, par Jean-Luc Chapon dont on connaît la position au sujet du parc aquatique porté par la communauté de l'Uzège défunte, a déridé l'assistance avant que Christian Simonetto dise quelques mots: «*Ma présence ici est un choix familial. Lors de vacances nous avons été séduits par Uzès et son environnement. J'ai apprécié le passage de témoin de M. Cristofoli. Je souhaite, comme lui, rendre un service de qualité optimum et m'intégrer rapidement avec ma famille.* »



JL Chapon avec le Préfet du Gard Didier Martin

Une nouvelle fois notre région et Uzès viennent d'être touchés par des inondations.

Dans la matinée du vendredi 10 octobre, ce sont 35 centimètres d'eau qui se sont abattus sur notre commune en 6 heures, occasionnant des dégâts considérables.

Plus grave, des commerces, des entreprises et des particuliers ont été touchés et je profite de cet éditorial pour assurer tous ceux qui ont souffert et qui souffrent encore du soutien de la Municipalité.

J'ai demandé et obtenu de Monsieur le Préfet du Gard qu'il vienne sur notre commune, je l'ai reçu à 2 reprises lui montrant les principaux endroits touchés, et il a accepté de participer à la commission permanente du Conseil Communautaire du Pays d'Uzès du 13 octobre avec les 31 communes présentes.

Il était important que le représentant de l'Etat se rende compte par lui-même des dégâts, afin que les dossiers de sinistres dans le cadre d'une catastrophe naturelle soient reconnus comme tels par les assurances.

Le service technique de la ville estime le coût de la remise en état à environ 1,5 millions d'euros, les travaux d'urgence s'effectuent actuellement, le reste devant être inscrit au prochain budget et soumis au vote des Conseillers Municipaux pour lequel nous aurons, je n'en doute pas, une unanimité et une solidarité entre les groupes majoritaires et minoritaires.

Au sujet des finances, les Uzétiens comme tous les Français vont être touchés par les graves décisions prises par le Gouvernement et votées par nos députés.

Après avoir demandé aux Mairies de financer les nouveaux rythmes scolaires (environ 125 000 euros pour la seule ville d'Uzès) et d'assurer le fonctionnement de ces activités avec du personnel, l'Etat va ponctionner d'une manière inédite les collectivités et donc indirectement les Français.

Pour cette seule année 2015, l'Etat a prévu de baisser ses dotations de 3,7 milliards d'euros, cela équivaut à 57 euros par habitant et donc pour les 9 000 Uzétiens à plus de 500 000 euros toutes collectivités confondues.

En résumé, l'Etat qui n'est plus en capacité, ni de diminuer ses dépenses, ni de faire des économies, ne se contente plus de faire toujours plus payer les entreprises et les particuliers, mais atteint encore ces derniers indirectement en se défaussant sur les collectivités locales.

Après cet automne pluvieux, passons à des moments plus joyeux et avec Noël qui arrive, permettez-moi de vous souhaiter à vous Uzétiennes et Uzétiens, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Luc Chapon  
Maire de la Ville d'Uzès  
Président de la Communauté  
de Communes du Pays d'Uzès

## Conseil municipal du 28 août

**L**ors de la réunion du 28 août 2014, les conseillers municipaux avaient à délibérer sur l'instauration d'une prime de fonction et de rendement, les statuts de la CCPU, la convention avec Conseil Général concernant le giratoire Fontfroide, l'exonération de la taxe d'aménagement ZAC Mayac, et sur deux autres questions dont voici les détails :

### Création poste fonctionnel directeur général des services, DGS

Le conseil décide de créer, à compter du 1er septembre, au tableau des effectifs, un emploi fonctionnel de directeur général des services. Il s'agit d'un emploi de direction plus basé sur la fonction que sur le grade de l'agent. Le fonctionnaire y est affecté par détachement pour une durée limitée mais reste titulaire de son grade et de sa carrière d'origine qui continue à se dérouler parallèlement. Il est rémunéré sur une grille indiciaire spécifique établie par strate démographique (de 2 à 10 000 h). Cette création a reçu un avis favorable unanime du CTP en date du 26/06/2014.

Adopté à l'unanimité.

### Composition et élection Comité Technique

La loi du 5 juillet 2010 relative à la « rénovation du dialogue social » modifie le fonction-

nement des organismes de concertation entre élus et représentants du personnel à compter des prochaines élections professionnelles du 4 décembre.

Les Comités Techniques Paritaires deviendront Comités Techniques avec des compétences élargies. La parité est possible mais n'est plus obligatoire.

Après consultation des organisations syndicales lors du CTP du 26/06/2014, il appartient au conseil de fixer le nombre des membres du futur TC et de désigner ses représentants (titulaires et suppléants).

Le conseil décide de maintenir le paritarisme au sein du prochain comité technique, de fixer à quatre le nombre de membres titulaires de chacun des collèges.

### Il élit pour le représenter :

M. Jean-Luc Chapon (29 voix), M. F. Noel (26), M. J. Caunan (26), Mme C. Rougier (24) en qualité de titulaires ; M. Jourdan, également candidat, obtient 7 voix.

En qualité de suppléants sont élus : M. G. Bonneau (25 voix), M. P. Lafont (29), Mme B. Debaudrienghien (27), M. T. de Seguins Cohorn (26) ; M. C. Bouyala, candidat obtient 5 voix.



## Conseil municipal du 25 septembre

Lors de la réunion du conseil municipal du 25 septembre, figuraient à l'ordre du jour les rapports d'activités de la CCPU et de la gestion du stationnement, la taxe sur la consommation finale d'électricité, la valorisation et l'animation du patrimoine, la restauration d'un compoix de 1516 et le règlement intérieur. Conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Conseils Municipaux des communes de 3500 habitants et plus doivent se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les 6 mois qui suivent leur installation. Un projet de règlement intérieur a été adressé à chaque membre du Conseil Municipal lors de la convocation.

### **Ce projet est modifié des points suivants :**

Page 6 – Article 11 : La phrase « Pour l'examen du compte administratif le Maire se retire et passe la présidence à un adjoint » est remplacée par « Pour l'examen du compte administratif le Maire se retire au moment du vote et passe la présidence à un adjoint ».

Page 13 – Article 30 : Les phrases « Les groupes constitués bénéficieront d'un espace réservé dans le magazine « UZES le magazine » à hauteur d'une demi-page ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 25 votes pour et 3 abstentions, valide et adopte le règlement intérieur, tel que communiqué en projet, modifié des points repris ci-dessus.



## Conseil municipal du 30 octobre

Le 30 octobre 2014, le Conseil municipal avait à examiner le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif, le dépôt d'une stèle préhistorique au musée, la création de postes, la désignation de deux représentants (titulaire et suppléant) au syndicat intercommunal d'information géographique, la délégation de service public assainissement, la convention avec Haribo de reversement et traitement d'eaux usées, des subventions pour des travaux sur la toiture de la mairie et la révision du PLU (plan local d'urbanisme)

**CONSIDERANT** la réflexion instaurée depuis plusieurs années sur les déplacements par le contournement de la ville, à l'origine de la délibération de prescription de la révision du PLU en date du 8 octobre 2007. Le contexte a changé depuis lors et l'implication du Conseil Général n'est plus aussi marquée, de sorte que la Commune projette davantage de relier les quartiers tout en maintenant une réflexion sur la mobilité d'Uzès.

**CONSIDERANT** les évolutions majeures survenues en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire à la suite de l'entrée en vigueur notamment des dispositions de la loi Grenelle de l'Environnement en date du 1er juillet 2012, imposant à la commune que son Plan Local d'Urbanisme intègre ce dispositif au plus tard le 1er janvier 2017,

**CONSIDERANT** les incidences notables de l'entrée en vigueur immédiate de certaines dispositions de la loi ALUR, qui remettent en cause les principes essentiels du Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2006.

**CONSIDERANT** que la révision du Plan Local d'Urbanisme en vigueur est aujourd'hui nécessaire pour reformuler l'expression communale.

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder au retrait de la délibération prise par le Conseil municipal le 8 octobre 2007, ayant pour objet la prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

En effet, cette délibération s'avère obsolète au regard des nouvelles dispositions législatives entrée en vigueur depuis lors, issues des lois Grenelle et ALUR, et aux évolutions de la réflexion sur la mobilité dans la Commune, nécessitant de procéder à une réadaptation des objectifs poursuivis par la Commune.

**Après avoir délibéré**, le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 2 votes contre et 3 absentions décide :

- De retirer la délibération de prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme en date du 8 octobre 2007 n°2007/06/02.
- De prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme.



Thierry de Seguins Cohorn

**Le 19 novembre** 2014, les budgets supplémentaires du service des eaux, du service de l'assainissement et de la commune, présentés par Thierry de Seguins étaient adoptés. Le budget supplémentaire qui s'équilibre à 705.827,23€ en fonctionnement et à 3.561.347,27 € en investissement, permet de situer les efforts qui vont être portés en 2015 sur les liaisons inter quartier, l'éclairage public, les bâtiments communaux, la voirie.

En outre la ville apporte sa garantie d'emprunts pour le financement d'une opération de construction de 18 logements sociaux, rue Alexandre Cellier, portée par la SEMIGA.

Intempéries des 9 et 10 octobre

## Une cellule de crise face à l'urgence

Dès les premières heures de la matinée de vendredi 10 octobre, face à l'importance des précipitations qui continuaient de s'abattre sur la région d'Uzès, le maire a décidé la fermeture de tous les établissements scolaires de la ville afin d'assurer la sécurité des enfants. Il a aussi appelé la population à éviter tout déplacement, notamment en voiture, en raison des nombreuses bouches d'égout ayant sauté sous la pression et des plaques de goudron emportées par les eaux rendant la circulation dangereuse et les routes impraticables.

Bien relayée par les médias nationaux et régionaux, télévisions et radios (BFM TV, LCI, France 2, France 3, la radio France Bleu Gard Lozère...), l'information passée en boucle toute la matinée n'a malheureusement pas empêché un certain nombre d'automobilistes de se retrouver pris au piège dans leurs voitures, jetées au fossé ou englouties par la montée des eaux, aux abords d'Uzès et sur les routes alentour. Pris en charge par les pompiers, venus en renfort de tout le département, parfois hélitreuillés, ils ont été accueillis à la salle polyvalente, cour de l'ancien évêché, transformée en centre de secours d'urgence.

Les lycéens internes de Gide, Guynemer et du Grand Mas sont restés bloqués dans leurs établissements. La situation du Grand Mas était la plus problématique puisque les bâtiments étaient inaccessibles par la route et l'électricité coupée. Un grand merci à l'école Sainte-Anne qui a permis de leur livrer plus de 100 repas au fil de la journée. Ils ont dormi sur place afin de ne pas saturer la capacité d'hébergement du centre de secours, alors que le département était placé en vigilance rouge pour le reste de la journée et la nuit.

Près de 3 000 personnes étaient attendues à la finale d'endurance des jeunes chevaux aux haras d'Uzès. La manifestation a été an-

La ZAC Pont des Charrettes



nulée et beaucoup se sont retrouvées dans des conditions difficiles, ne pouvant rentrer chez elles en raison des intempéries.

Toute la matinée de vendredi les routes d'accès ont été coupées, faisant d'Uzès une ville morte. Peu de commerces ont ouvert, même si en centre-ville la situation était quasi normale -tout au plus quelques petites fuites et inondations.

Les services techniques municipaux étaient sur le pont pour évaluer les dégâts et parer au plus pressé. Ils ont travaillé d'arrache-pied toute la journée, coordonnés par Christian Simonetto, directeur général des services, et Valérie Maraval, directrice des services techniques, en collaboration avec les pompiers.

La zone la plus touchée se situe au Pont des Charrettes, où l'Alzon est sorti de son lit, ravageant la vallée de l'Eure, inondant les quartiers alentour, notamment Carrignargues, et laissant place à un paysage de désolation -arbres arrachés, routes éventrées, murs écroulés, maisons et bâtiments inondés, où la boue recouvre tout une fois l'eau retirée.

A la mairie, certains personnels de différents services se sont relayés spontanément sans discontinuer à l'accueil jusqu'à 22 h 00, et sont revenus samedi toute la journée pour assurer une permanence et répondre aux nombreux coups de fil d'habitants en détresse.

## Au coeur de la cellule de crise

Mise en place dès vendredi matin, une cellule de crise a permis d'anticiper et de gérer la situation tant sur le plan de l'accueil que de la logistique et des interventions sur le terrain. Y participaient M. Simonetto et Mme Maraval pour les services, Marie-Françoise Valmalle, adjointe et cadre hospitalier, qui a permis de faire le lien avec l'hôpital général, des bénévoles, élus et employés municipaux, ainsi que des pompiers et des secouristes.

La Croix-Rouge, mobilisée dès les premiers incidents, a assuré une présence permanente au niveau de la cellule de de crise et sur le centre de secours, grâce aux bénévoles de la section d'Uzès et du département.

Un hébergement d'urgence a été installé dans la salle polyvalente, avec des lits de camp et du matériel médical en cas d'intervention. En fin de journée, en prévision d'une aggravation de la situation en raison de l'alerte rouge, une cinquantaine de pompiers et une vingtaine de secouristes de la Croix-Rouge sont restés sur place, avec de nombreux camions et véhicules de secours.

L'hôpital général, sous la houlette de son Directeur, M. Denis Bruguier, a nourri pompiers, secouristes et personnes accidentées ou évacuées de leur domicile, il a également hébergé pour la nuit les rescapés qui ne savaient où dormir, mettant des lits à disposition. Le Prieuré du Christ Roi s'est également tenu prêt à accueillir d'éventuels sinistrés, offrant une soixantaine de lits. Un grand merci à ces deux institutions qui ont donné tout leur sens au mot solidarité. Grâce à cette même solidarité chez nos concitoyens, beaucoup ont trouvé refuge chez des particuliers, amis ou simples bénévoles.

Merci aux élus et personnels municipaux qui se sont fait connaître spontanément et ont répondu présent jour et nuit pour apporter leur aide à la population et participer à la cellule de crise.

Les journalistes sont restés présents jusque tard dans la nuit. LCI a même réalisé un di-

rect avec le maire d'Uzès dans la cour de l'ancien évêché, afin de faire le point sur la situation. Samedi, l'heure était au bilan, et les équipes télé sont retournées filmer les zones sinistrées auxquelles elles n'avaient pu avoir accès la veille.



## Inondations : 1 500 000 € de réfection

Jeudi 16 octobre, la Ville d'Uzès a transmis au préfet du Gard, le formulaire de demande communale de l'état de catastrophe naturelle et un recensement "le plus exhaustif possible des sinistres" est en cours suite aux intempéries du 10, 11 et 12 octobre 2014. La commune déclare un sinistre évalué à 1.500.000 € sur 36 383 m<sup>2</sup> de voirie qui ont été dégradés à divers degrés. Une première approche qui reste encore à préciser.



chemin de St Maximin



chemin Bérard



Au cimetière



Deux autos dans l'Alzon

Le maire d'Uzès a notamment souligné que "*l'impact budgétaire de ces travaux sera considérable pour les finances à venir de la ville d'Uzès. Il sera indispensable de pouvoir bénéficier de mesures d'aides exceptionnelles.*" Dès le vendredi après-midi du sinistre, l'entreprise Lautier Mousac, travaillant pour la Ville, intervenait sur la voirie. D'autres entreprises partenaires ont spontanément proposé leurs services (CEREG, San Ber, Laurent...).

### Les dégâts en bref

La ville a été peu touchée. On note quelques commerces et le cinéma "Le Capitole" qui ont été inondés, quelques importantes fuites de toitures.

Par contre dans la zone basse de Pont des Charrettes, le bilan est catastrophique avec des véhicules emportés, des habitations sérieusement endommagées, des accès routiers détruits, et des dégâts importants dans la ZAC, à l'hypermarché Carrefour et dans la galerie Marchande, au magasin Picard, chez le spécialiste en peinture "Couleurs d'Argence", chez les Poteries d'Uzès et surtout à la boulangerie «Aux saveurs de mon enfance» qui a été totalement dévastée et dont le propriétaire a été évacué en bateau par les pompiers.

L'un des endroits les plus touchés a été la vallée de l'Eure où les chemins ont été profondément ravinés, la chaussée et les ponts emportés.



chemin des violettes

chemin de la montagne

## Les travaux

L'objectif est de redonner l'accessibilité aux logements à l'ensemble des riverains. Les travaux qui ont débuté sont provisoires, car les sols sont mouillés. A chaque forte pluie, la réfection est détruite et réduite à néant. La remise en état sera progressive à compter de début décembre, en commençant par le quartier de Carrignarges et en allant vers la ville.

Ont été sinistrés les chemins de l'Escalette, du Moulin de Bareton, de la Cascade, de Carrignargues, du mas des Violettes, des Arbousiers, du mas de Rey, de Saint Maximin, de la Montagne, de la Garrigue, des Lacets, du moulin de Sautet, de la Californie, du mas de la Californie, du moulin du Pont, de Saint Quentin, du Mas de Justice, mais également les abords de Fontfroide et du Château Bérard, la vallée de l'Eure, la fontaine d'Eure, la fontaine de Canonge.



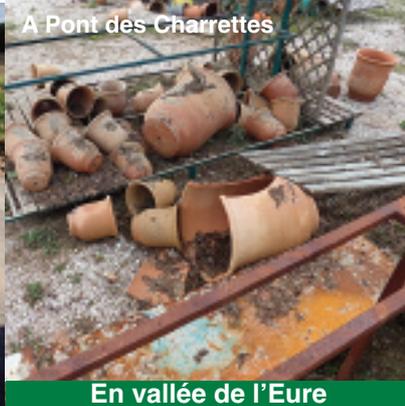
chemin de Bargeton



chemin A.Mazel



chemin de St Quentin



A Pont des Charrettes

En vallée de l'Eure



chemin de Lauze

En vallée de l'Eure



## Réouverture du musée du Bonbon

Le Musée du bonbon Haribo, fermé depuis début octobre suite aux intempéries, a rouvert dès le samedi 8 novembre, à l'exception de l'espace "salle des machines" toujours en travaux.

Toute l'équipe a accueilli les visiteurs dès 10h avec au programme des quatre jours de pont férié du 11 novembre, des animations autour de la dégustation des célèbres bonbons attendent les visiteurs, avec la découverte des toutes dernières nouveautés.



Les visites du Préfet du Gard

## Penser dès maintenant à la reconstruction

**D**idier Martin, préfet du Gard est venu soutenir les communes les plus touchées en rencontrant les maires, les habitants et les chefs d'entreprises. A Uzès, il s'est rendu le 13 octobre dans le quartier de Carrignargues, pour évaluer les séquelles laissées par les intempéries sur la voirie, les commerces de la ZAC de Pont des Charrettes, et les industries...



La force et la violence des éléments ont arraché ponts et chaussées, inondé les commerces, quelques habitations et écroulé de nombreux murs. Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et président de la Communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU), avec à ses côtés Christophe Cavard, député du Gard, Fabrice Verdier, député et vice-président de la Région et Denis Bouad, vice-président du Département, lui a fait part de l'ampleur du sinistre.

Les sapeurs-pompiers du département étaient représentés pour la cellule de crise par le capitaine, Franck Landry, et pour Uzès par l'adjudant chef Marc Brun. Pendant près de quatre jours, sur le Pays d'Uzès, du 9 au 13 octobre, 40 personnes ont été hélitreuillées. 225 mises en sécurité ont été effectuées. La D22 a été coupée vendredi et 150 sapeurs pompiers ont été mobilisés au plus fort du phénomène cévenol (voir encadré).

La journée de lundi était consacrée à l'approvisionnement en eau potable des communes alentour. Le pompage et le nettoyage au nord et au sud d'Uzès ont été effectué dans la Vallée de l'Eure, le quartier de Carrignargues fortement

touché, notamment la zone d'activité des Pont des charrettes. Les commerces ont été littéralement submergés par les eaux, entraînant pour certains la fermeture de leur entreprise. Le musée du bonbon Haribo est momentanément fermé. Carrefour Uzès a réussi à rouvrir, en peu de temps, grâce à la solidarité d'une centaine de salariés du groupe.

### Météo France caractérise l'épisode cévenol de violent

Le climat régional a favorisé la remontée sur la France, depuis l'Atlantique, des masses d'air chaud très humide en provenance de la Méditerranée ayant provoqué de fortes précipitations au contact de l'air froid des Cévennes, accompagnées de vents violents. En quatre jours, 381mm d'eau par m<sup>2</sup> sont tombés près d'Uzès, à Sainte-Anastasie, cite-t-on en exemple - 344 mm d'eau par m<sup>2</sup> pour Uzès sur la carte. "Si ce type de situation n'est pas rare" précise Météo France, en revanche "c'est la succession d'épisodes pluvieux intenses qui revêt un caractère remarquable. En moyenne on enregistre des épisodes méditerranéens violents tous les deux, trois ans." Il s'agit du quatrième épisode de pluies intenses depuis début septembre, conduisant à une saturation des sols en eau.

## Les visites du Préfet du Gard

### Assurer la phase de reconstruction

Les services de l'Etat se sont mobilisés aux côtés des services départementaux et municipaux a rappelé Didier Martin, préfet du Gard lors de sa venue. Il a souhaité prendre la mesure de cet événement exceptionnel. Après les visites effectuées sur Alès et Nîmes, samedi, en alerte orange, il a poursuivi hier, sur Dions, St Anastasie, Blauzac, Flaux, Uzès, Saint-Hyppolyte-de-Montaigu, St Siffret endroits emblématiques, car fortement touchés.



Le Préfet aux serres de l'Uzège

Par sa venue, il a apporté son soutien aux élus locaux face à l'ampleur des dégâts provoqués par les intempéries. Il a voulu mesurer l'impact du plan de prévention de sauvegarde mis en oeuvre. Il a réaffirmé sa disponibilité pour *"aider les élus dans l'après-crise afin de réparer les dégâts subis par les Gardois et les Gardoises."* *"Les services de l'Etat ne vont pas les abandonner dans la reconstruction des voiries communales et départementales"* a-t-il souligné. Il réunira les maires dans les prochaines semaines pour proposer, avec le Conseil régional et le Conseil général, le guichet unique comme en 2002 et 2005 : un même dossier pour apporter des réponses coordonnées et précises aux communes (indemnisations).

L'état de catastrophe naturelle pour les communes du Gard devrait être prononcé d'ici la fin octobre a-t-il précisé. La Ville d'Uzès invite d'ores et déjà toutes personnes sinistrées à venir en mairie pour effectuer la demande pour cette démarche administrative.

Le préfet du Gard a terminé sa visite par une intervention au conseil communautaire. Il a renouvelé son soutien aux élus et expliqué les mesures à prendre. Ces derniers attendent maintenant des subventions indispensables pour assurer la reconstruction.

D'ores et déjà, la CCPU vient de voter le principe d'une aide financière supplémentaire de 200 à 300.000 euros pour indemniser les communes sinistrées.

**Le samedi 18 octobre**, le préfet revenait en Uzège avec dans un premier temps, une halte au Caveau de Bourdic, à Saint Maximin, pour se rendre

compte des dégâts subis dans les vignes, puis aux Serres de l'Uzège, quartier des Fouzes, où il a dû mettre des bottes pour visualiser l'état de cette dynamique entreprise.

### Catastrophe naturelle pour Uzès

A compter du 7 novembre 2014, les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours pour contacter leur compagnie d'assurance, l'arrêté interministériel du 4 novembre 2014 venant d'être publié au journal officiel. Il reconnaît l'état de catastrophe naturelle sur Uzès suite aux inondations et coulées de boue survenues sur la commune du 9 au 11 octobre 2014.

# uzes.fr : nouveau site internet, nouveau look, nouvelle offre

Une nouvelle version du site internet de la Ville d'Uzès est en ligne. Tour d'horizon des différentes fonctionnalités proposées dont un accès à l'information sur la ville renforcé, des services en un clic, la consultation et le téléchargement des publications en ligne, et bien plus encore.

Evolution graphique, informations pratiques privilégiées, actualités renforcées par rubrique et en Une, la mairie d'Uzès recherche une nouvelle façon de surfer ou de naviguer sur l'information de la ville.

## Un accès à l'information renforcé

Par l'actualité à la Une en images, par le lien « Toute l'actualité » en un clic, menu défilant sous la photo de Une. Sur [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr), l'information s'organise à la Une avec trois actualités majeures qui défilent en pleines images. Un lien sur « Toute l'actualité » permet de retrouver en un seul menu défilant les informations du moment, classées par rubrique. En pied de page, les anciens articles se retrouvent en archive dans « Archives actualités ».

Une nouveauté, l'organisation des articles par rubrique : « événements et festivités », « travaux/voirie », « culture/patrimoine », « enfance/jeunesse » ou « actualités diverses » pour accéder plus rapidement aux sujets qui intéressent. Ces mêmes actualités se retrouvent également dans les rubriques qui se trouvent dans le menu déroulant, en haut de la page d'accueil. Elles s'organisent comme précédemment autour de Découvrir Uzès, Vie municipale appelée désormais Ma mairie, Uzès au quotidien et Cadre de vie intitulé, à présent, Mon cadre de vie.

## Une information organisée

Pratique avec les brèves, Un projet à la Une, Un fil d'infos, Actualités Nouveauté, là aussi, d'autres informations viennent s'articuler autour de brèves dans "En bref" pour donner l'information rapide sur les travaux dans la ville, une actualité immédiate. Un projet est systématiquement valorisé pour présenter un événement majeur de la vie de la commune dans « Projet à la Une ». Pour cette rentrée, l'organisation des temps d'activités périscolaires est privilégiée. Un « Fil d'infos » balaye en un seul coup d'oeil l'essentiel de l'info. Enfin, l'Actualité se retrouve également en images sur trois sujets portés par la mairie d'Uzès comme les grands travaux, la sortie du nouveau Laissez-vous conter Uzès, le nouveau site internet de la mairie d'Uzès pour mieux accompagner les visiteurs dans leurs démarches quotidiennes et les sorties.

## Une page d'accueil dynamique

Pour simplifier l'accès à l'information, encore des nouveautés : les services de la ville « En un clic », le « Kiosque » avec les dernières publications et programmes événements de la Ville d'Uzès, à télécharger ou à consulter en ligne. Les « Sites d'Uzès » (internet) se retrouvent dans un bandeau pour accéder rapidement aux informations sur les sites internet culturels municipaux ou institutionnels. « L'Agenda du jour » est accessible en Une, le lien sur « tous les événements » donnent l'accès à de nombreuses autres manifestations organisées dans la ville. L'agenda interactif permet de découvrir, en un clic, l'ensemble des événements, sur le jour souhaité. Enfin dans « Infos pratiques » et les « Tags », retrouvez des informations pratiques ou des actus par mots clefs ainsi qu'une « Galerie photos » en pied de page.

Pour nous faire part d'une information ou d'une manifestation organisée à Uzès, merci d'écrire à l'adresse : [communication.uzes@gmail.com](mailto:communication.uzes@gmail.com). De nouvelles fonctionnalités seront développées, au fil du temps, pour répondre aux nouvelles pratiques d'internet et offrir davantage de services. Bonne navigation.



## Votre avis nous intéresse

Pour permettre d'améliorer le site internet, [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr), nous souhaiterions avoir votre avis en répondant à ces quelques questions. Merci de répondre intégralement au questionnaire pour pouvoir l'utiliser et de ne remplir qu'un questionnaire par personne. Cochez les cases souhaitées. En vous remerciant pour votre participation. (à retourner sur papier au service communication, Ville Uzès, 1, place du Duché - 30700 Uzès ou en ligne jusqu'au 22/12/2014)

**Q1 : Evolution du site internet de la Ville d'Uzès : Avez-vous apprécié le changement ?**

- Très satisfait(e)     Plutôt satisfait(e),  
 Plutôt pas satisfait(e), précisez pourquoi  
 Pas du tout satisfait(e), précisez pourquoi

**Q2 : Quel type d'informations, recherchez-vous ? (plusieurs réponses possibles)**

Culture, Patrimoine, Jeunesse : précisez laquelle :..... Sport (précisez lequel :...), Sorties, loisirs (précisez lesquels :...), Amélioration du cadre de vie (travaux, nouvelle installation) (précisez :...), Autres : précisez :

**Q3 : Trouvez-vous facilement ce que vous recherchez ?**

- Très facilement     Plutôt facilement,  
 Plutôt pas facilement, précisez pourquoi  
 Pas du tout facilement, précisez pourquoi

**Q4 : Que recherchez-vous en vous connectant sur [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr) ?**

- Les projets portés par la mairie  
 Les travaux dans la ville  
 Les sorties et loisirs sur Uzès  
 Les programmes de sorties pour les jeunes  
 Des informations et événements sur les écoles  
 Consulter le compte-rendu du conseil municipal en ligne  
 Autres précisez :

**Q5 : Quand vous recherchez une information sur la ville (plusieurs réponses possibles)**

- Je demande à quelqu'un  
 Je regarde la presse  
 Je regarde le magazine municipal  
 Je cherche sur internet via l'ordinateur  
 Je cherche sur internet via la tablette  
 Je cherche sur internet via le téléphone  
 Je cherche sur les réseaux sociaux – lesquels :

**Q6 : Auriez-vous des remarques, suggestions ou idées à formuler sur le site internet [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr) ? (Réponse non obligatoire)**

- Homme     Femme  
 Age :  15-24 ans,  25-34 ans,  35-44 ans,  
 45-54 ans,  55-64 ans,  65 et plus  
 Lieu de résidence : Uzès,  
 Autres (spécifier le département) :  
 Nationalité : Française, Etrangère autres : précisez  
 CSP : Agriculteurs exploitants ; Artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; Cadres ; Professions intermédiaires ; Employés ; Ouvriers ; Retraités ;  
 Autres personnes sans activité.  
 (rayer les mentions inutiles)  
 Etes-vous membre d'une association sur Uzès ?  
 oui     non

Commémoration du 11 novembre 2014

## La jeunesse sensibilisée à un ce

Le 11 novembre 2014, Uzès commémorait l'armistice de la Grande Guerre, la première guerre mondiale de 1914-18 au cours de laquelle de nombreux combattants tomberont au champ d'honneur. A la fin de la guerre, aucune famille française n'est épargnée par ce conflit sans précédent. Environ 8 millions de morts et des millions d'invalides ou de mutilés seront dénombrés.



En souvenir du centenaire de début de la Grande Guerre, au nom de la mémoire familiale et nationale, une vingtaine d'élèves du Groupe scolaire Jean Macé et du collège Lou Redounet se sont joints à la cérémonie en y participant par leurs lectures ou leurs actions symboliques. Entourés de leurs familles, de la population, des autorités publiques et militaires sans oublier les associations patriotiques locales, des anciens combattants, ils ont témoigné à leur manière. Les collégiens sont intervenus au carré militaire du cimetière catholique et au monument aux morts. Ils ont déposé la flamme du souvenir, sous le regard attentif du principal et de son adjoint.



Ils ont donné lecture des noms des cent trente-six enfants d'Uzès qui ont perdu la vie au cours de ce conflit. Les élèves de primaire venus nombreux ont déposé, deux par deux, l'iris bleu au pied de la stèle parmi les gerbes de la Ville d'Uzès et de l'association des anciens combattants. Une jeune lycéenne a retracé l'historique de la Grande Guerre au



# Centenaire



nom de l'union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre. Les jeunes générations deviennent ainsi les témoins de l'Histoire. Il leur appartient de préserver la paix pour construire une Europe plus fraternelle.

Une importante délégation de trente-sept militaires, aux ordres du lieutenant Florian Mazauric du Centre de formation initiale des militaires du rang de Nîmes s'est placée aux côtés des officiers, des sapeurs-pompiers, des officiers et sous-officiers d'active et de réserve, des porte-drapeaux, des associations patriotiques, des anciens combattants, des enfants des écoles, collèges et lycée d'Uzès, et de la population.

Le maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon a souligné dans son discours ce devoir de "fraternité entre les peuples et la paix".

"Cette journée du 11 novembre" précise-t-il "doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le monde".

Le verre de l'amitié se poursuit autour de l'exposition "Cent ans déjà ! Les poilus de 14-18" à l'ancien évêché.

Le verre de l'amitié se poursuit autour de l'exposition "Cent ans déjà ! Les poilus de 14-18" à l'ancien évêché.

## LES EXPOSITIONS DU CENTENAIRE

### Cent ans déjà ! Les poilus de 14-18

Du 2 au 25 novembre, le cercle d'études historiques en pays d'Uzès, présidé par le colonel Alain Duval présentait, à l'ancien évêché (1er étage), une exposition "Cent ans déjà! Les Poilus de 14-18".

Texte

Il s'agissait de rappeler ce que fut cette première guerre mondiale "qui, bien sûr, ne durerait que quelques mois, qui serait la grande revanche et qui laverait l'humiliation de 1870, qui allait mettre en œuvre et accélérer les progrès scientifique et techniques afin d'obtenir la destruction de l'adversaire jusqu'à la victoire", rappelle le colonel Duval.

On sait maintenant qu'elle a duré quatre ans et demie, qu'elle a engendré un immense chaos, qu'elle a causé des millions de morts et que malgré la victoire de la France, l'armistice du 11 novembre 1918 n'a pas généré un vaincu allemand qui n'a pas été battu sur son territoire.... Cette exposition soigneusement préparé et riche d'une multitude de documents occupe les trois salles et, si elle illustre l'événement sur un plan national, elle n'oublie pas les enfants d'Uzès (136) et de sa région tombés au champ d'honneur.



### Souvenirs du début de la guerre

Du 10 au 15 novembre, Le Souvenir français a invité Daniel Gaillard, un collectionneur de Saint Maximin, à présenter, à l'espace des Capucins, une exposition sur le premier semestre de la Grande Guerre.

380 cartes postales anciennes étaient mises en valeur par une présentation soignée, ainsi que des journaux d'époque et des photographies originales retraçant des scènes de guerre et montrant des villes et villages dévastés...

Daniel Gaillard devrait revenir en 2015 pour parler de la guerre en 1915.

## Distinction

## Médaille de la ville pour Michel Galtier, trésorier principal

**M**ichel Galtier, trésorier principal, a été honoré par Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et président de la communauté de communes Pays d'Uzès, de la médaille de la ville dont il est ainsi devenu citoyen d'honneur, jeudi 6 novembre, en présence de Fabrice Verdier, député, Denis Bouad, conseiller général et de nombreux maires du territoire. Le maire a ensuite rappelé le parcours professionnel de M. Galtier qui, comme lui, mais dix ans plus tard, en 1952, est né à Alès, où il a passé son baccalauréat en 1971, au lycée Jean-Baptiste-Dumas.



Michel Galtier a ensuite, de 1972 à 1976, passé une maîtrise de droit privé à l'Université de Montpellier, a réussi en 1974, le concours d'inspecteur élève du Trésor public et a terminé en 1977, sa scolarité à l'école nationale des services du Trésor public, de Paris. Il s'est retrouvé ensuite pour son premier poste à Montréal, dans l'Aude, où il est resté sept ans. Il était trésorier mixte des impôts et collectivités locales et assumait la gestion intérimaire des trésoreries de Bram, Villasavary, Fanjeaux, Belveze-du-Razes. En 1984, il déménage à Salindres, dans le Gard, comme chef de poste mixte qui assure le recouvrement de l'impôt, la gestion du secteur local, la gestion intérimaire des trésoreries de Vénézobres et Barjac. Puis, ce fut de 1998 à 2004, une affectation à la Paierie départementale de l'Aude, à Carcassonne, comme comptable principal du conseil général avec accès au grade de receveur percepteur, puis de Trésorier principal. En 2004, il se rapproche de sa ville natale en étant nommé à Uzès comme chef de poste mixte. Puis il assume le déménagement de la Trésorerie, de la rue Joseph Lacroix à la rue du 19 mars, au centre des finances publiques, le transfert dès 2009 du recouvrement de l'impôt étant effectué sur le SIP d'Uzès.

Il vient d'être promu au grade de chef de service comptable (hors échelle A) par mutation à la trésorerie principale de Nîmes Agglomération. Il quitte donc Uzès, où il laisse bien des regrets.

C'est dans un premier temps Jean-Luc Chapon qui les exprime : *"Je n'ai jamais entendu un seul reproche sur votre gestion. Bon gré mal gré, nous vous souhaitons une bonne continuation dans votre nouveau service."*

M. Galtier associait à cet honneur le personnel avec qui il a travaillé durant dix ans et présentait sa remplaçante, Mme Christiane Alberola qui vient de Saint Chaptès. "J'ai essayé, dit-il, de vous épauler en trouvant des solutions à vos problèmes sans m'ériger en censeur de votre gestion."



## Distinction

## Heinz Zerwes, citoyen d'honneur de la ville d'Uzès

Vendredi 10 octobre, à l'hôtel de ville, Heinz Zerwes, président de l'Université populaire de l'Uzège, recevait des mains de Jean-Luc Chapon, maire, la médaille de la ville et devenait citoyen d'honneur d'Uzès.



Heinz Zerwès, de nationalité allemande, il est arrivé à Uzès en 1997, à l'heure de la retraite, après avoir assumé durant 30 ans, à Bruxelles, d'importantes responsabilités dans un service de traduction de l'Union européenne.

Il manifestait un grand intérêt pour les universités populaires qui jouissent d'une excellente réputation dans son pays natal. Son choix de s'installer à Uzès était lié à la présence de l'Université populaire de l'Uzège, dont il devint un adhérent assidu, élu en 1999 au conseil d'administration, en 2000 à la vice-présidence et en 2001 à la présidence.



Jean-Luc Chapon situait cet engagement : « Heinz Zerwes apportait à l'Université populaire de l'Uzège ses expériences quotidiennes de Bruxelles dans le domaine des langues, de l'organisation, de la communication. Il a gagné rapidement l'estime de tous par son sens de l'écoulement, son intégrité, sa rigueur. Au sein d'une association qui, avec ses salariés et sa charge locative, demande beaucoup d'attention, il a toujours été présent, souvent dans l'ombre lorsqu'il s'agissait d'affronter des difficultés financières passagères. Il savait aider à passer le cap avec beaucoup d'humilité. »

Heinz Zerwès s'est également investi dans d'autres associations, notamment Terre des Enfants. Myrtille Fages, coordinatrice de l'UPU, apportait un témoignage qui souligne l'influence de Heinz Zerwes : « Mon parcours professionnel auprès du présent a été pour moi un chemin de partage réalisé avec beaucoup de respect mutuel. »

Heinz Zerwès associait à cet honneur qui lui est fait, les salariés, les intervenants, les administrateurs et les adhérents de l'Université populaire de l'Uzège. Les chaleureux applaudissements de l'assistance étaient l'expression d'une adhésion complète à cette distinction.

Uzès ville d'art et d'histoire

## Un service animation du patrimoine fort actif

La Ville d'Uzès, via son service « Ville d'art et d'histoire - Animation du patrimoine » et son animatrice Anne-Lise Moreau, organise l'ensemble des visites guidées pour individuels dans le cadre de la programmation « Laissez-vous conter Uzès », qui s'étend durant toute l'année, sauf les visites nocturnes : visites de la ville, visites du musée Borias, visites thématiques, visites jeune public, visites en langues étrangères qui sont assumées par l'office de tourisme Pays d'Uzès. Pour les visites nocturnes, le service animation du patrimoine assure le suivi « scientifique » (parcours, formation des guides...). Il travaille en partenariat avec l'office de tourisme (convention).

**Anne-Lise Moreau** présente un rapide bilan moral sur les visites estivales qui lui incombent. L'année 2013 a été une année exceptionnelle en terme de fréquentation des visites guidées. En 2014, on constate une baisse de 18 % de la fréquentation des visites de ville, tout type confondu. Cependant, la fréquentation reste très bonne avec une vingtaine de personnes par visite (qu'on est loin de constater sur tous les sites de même type qu'Uzès). La fréquentation des visites en langues étrangères a doublé, ce qui est peut-être en partie dû au changement d'horaires de l'après-midi au matin.

**L'année 2014** se caractérise également par une fréquentation irrégulière avec des visites qui « font le plein » et d'autres qui n'accueillent que quelques visiteurs, et ce, quelque soit le type de visite (jeune public, ville, langues étrangères...). On remarque une nette augmentation en août et surtout en septembre après des mois de juin et juillet fort maussades. Les ponts tardifs et successifs de mai entraînant une baisse de fréquentation en juin, la météo capricieuse de juillet, les effets toujours bien présents de la crise corrélés à une morosité ambiante expliquent cette baisse générale. Par ailleurs, le service éducatif, dans le cadre



Anne-Lise Moreau,  
animatrice du service Ville d'Art et d'Histoire

d'une convention ville d'art et d'histoire signée avec le ministère de la culture, totalise pour l'année scolaire 2013-2014 près de 3600 personnes (professeurs et élèves) touchées au niveau du service éducatif (1345), de la médiathèque (2244), des archives communales (35) et du musée Georges Borias (347).

**Plusieurs visites ont été créées** : médiation historique, restauration d'un monument historique, Nuit des musées... Une animation comparable a été mise en place pour les mois à venir.

### VAH en bref

**9600 visiteurs accueillis**  
**150 offres culturelles**  
**1345 scolaires accompagnés**  
**5 guides conférencières**  
**2 nouveaux programmes:**  
**11 conférences**  
**109 visites thématiques**  
**1 exposition**

Laissez-vous conter Uzès

## Autour de l'eau, de l'architecture médiévale et des Uzétiennes célèbres

Dans son cycle "Laissez-vous conter Uzès", de l'automne au printemps, c'est-à-dire d'octobre 2014 à mars 2015, le service ville d'art et d'histoire de la Ville d'Uzès et les sites culturels déclinent 30 rendez-vous patrimoniaux en visites, conférences et expositions.

Texte

Autour du thème de l'eau, dans le prolongement des journées du patrimoine, sont prévues une visite thématique et une découverte originale de la fontaine d'Eure à la lumière des documents d'archives. Ce semestre, Mireille Olmière, archiviste de la Ville propose de redécouvrir la fontaine de l'Eure et son histoire lors d'un cycle de rencontres. En novembre, elle présente la source antique et le moulin de Font d'Eure, en décembre, la filature Roussel et les grandes inondations et en janvier la destinée de la source de l'Eure aux XIXe et XXe siècles. Dans les thématiques proposées, est abordée l'histoire d'Uzès en suivant le fil de l'eau, depuis la source Saint-Théodorit jusqu'aux aménagements hydrauliques du XIXe siècle et à l'installation des fontaines qui ornent places et carrefour de la cité.

Autour de l'architecture néo-médiévale, il s'agit d'achever le périple sur la période proposée cette année, le Moyen Âge. L'occasion est offerte de (re)découvrir certains édifices emblématiques de la cité ducale : la cathédrale St Théodorit, la tour Bermonde du Duché, l'école privée Sainte Anne, notamment sa chapelle, pour une visite inédite "Le Moyen Âge réinventé". De nombreux édifices néo-romans bâtis au XIXe siècle sont l'occasion de célébrer le bicentenaire de la naissance de Viollet-le-Duc (1814-1879) et de déceler son influence jusque dans notre ville. Une conférence sera également consacrée à Joseph Bègue (1808-1876) à qui l'on doit la façade de la cathédrale.



Un focus particulier et inédit est consacré aux Uzétiennes célèbres, de la princesse Dhuoda (Xe siècle) à Clémence, la grand mère de l'écrivain André Gide, en passant par la grande duchesse Anne de Rochechouar Mortemart (1847-1933). Sans oublier les incontournables visites de la ville et du musée, les conférences du patrimoine et la programmation du musée Georges Borias avec la biennale de l'estampe et l'objet du mois.

Programme complet "Laissez-vous conter Uzès" consultable sur le site, [WWW.uzes.fr](http://WWW.uzes.fr) et disponibles à l'Office de tourisme Pays d'Uzès, place Albert 1er



Le forum des associations sportives, culturelles, caritatives, de loisirs organisé pour la première fois le 13 septembre, sur le complexe sportif André Rancel, a tenu toutes ses promesses, au point que sa reconduction est prévue en 2015 en lui apportant quelques améliorations.

# C'est pa



Uzes a bien été durant le week end des 25 et 26 octobre, la capitale internationale de la philatélie et de l'histoire postale. L'union marcophile française proposait la 38e édition de Marcophilex, organisée par l'unon marcophile de Nîmes et l'amicale philatélique d'Uzès.

Le vendredi 30 octobre, a été célébré le 30e anniversaire du jumelage avec Schriesheim, avec de nombreuses festivités. Ce fut l'occasion pour Jean-Luc Chapon et M.Höfer, borgmestre de la localité allemande de poser une borne indiquant : Schriesheim 860 km.





Vendredi 14 novembre, s'est tenue en mairie une réunion d'information des riverains pour leur présenter l'avant projet d'**aménagement des rues Saint Roman, Ferté Milon et Docteur Blanchard**. Les travaux devraient débuter au 2<sup>ème</sup> semestre 2015.

Une quarantaine d'associations a participé du 5 au 7 décembre, au **Téléthon 2014** organisé par Jacques Caunan, président d'Agoir ensemble, avec au programme, un défilé ds lampions, des animations diverses sur l'esplanade et un vide grenier.



Telethon 2013



Malgré des conditions atmosphériques incertaines, le vendredi 3 octobre, la **fête de l'art et de la création contemporaine** organisée par l'office municipal de la culture, a animé toute la ville, à ciel ouvert, dans des lieux parfois insolites.



**L'office municipal de la culture  
innove en organisant  
samedi 13 et dimanche 14 décembre,  
à l'ancien évêché, "KDOS d'artistes".**

**EXPO & VENTE**  
ANCIEN EVÊCHÉ UZÈS  
13/14 Décembre 2014  
10h30/12h30 14h30/18h30

Il s'agit d'une exposition afin de satisfaire une envie de se faire plaisir avec de belles choses proposées par des artistes de la région : Sandra Coassin et Fabrice Mondejar sont nos invités d'honneur...

En plus vous pouvez faire une bonne action pour certains qui ont été durement touchés par les dernières intempéries ...

Le nombre des participants est volontairement limité:

Sandra Coassin  
Florence Delanoy  
Ghislaine de Rougé  
Valérie Gabel  
Agnès Gomez  
Benjamine Guzzo  
Anne Jacquemin  
Anne Marie  
Christine Mirgalet  
Marie Poizat  
Fabrice Mondejar

**KDOS  
d'artistes**

**INVITÉS D'HONNEUR :**  
Sandra Coassin et Fabrice Mondejar  
**VERNISSAGE :**  
vendredi 12 décembre 2014 à 18h

OFFICE  
**CULTURE**  
UZÈS

[www.uzes-culture.com](http://www.uzes-culture.com)

## Les vacances de Noël avec le service jeunesse

Sorties karting, bowling/laser games, tournois multisports, tennis de table, jeux vidéo... Découvrez les activités proposées par le service jeunesse de la Ville d'Uzès pour les vacances de Noël 2014, du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier 2014.

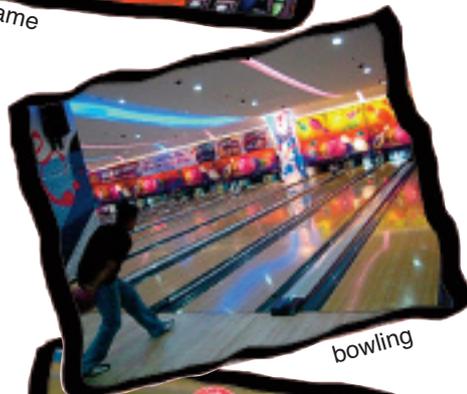
Le service animation jeunesse de la Ville propose une carte adhérent à l'année. Pour 3 € seulement, bénéficiez d'activités ludiques et sportives, avec le concours financier des services de l'Etat qui accompagnent ces loisirs jeunes. En fonction du quotient familial, deux tarifs sont proposés. Les animations sportives et de loisirs gratuites sont maintenues.

Les activités sont ouvertes aux adolescents de 12 à 17 ans. La ville propose ainsi l'accès au sport pour le plus grand nombre et permet ainsi des initiations découvertes à de nouveaux sports et loisirs. Attention, les places sont limitées entre 15 et 20 personnes par sortie.

N'hésitez pas à en profiter.



laser game



bowling



karting



tournoi multisports

### au programme...

#### Lundi 22 décembre

Accueil Espace jeunesse, salle de la Fonderie  
Baby-foot, billard, tennis de table et espace informatique - de 13h30 à 18h00  
Animations sportives aux Muriers  
De 14h00 à 16h00

#### Mardi 23 décembre

Accueil Espace jeunesse, salle de la Fonderie  
Tournoi jeux vidéos - De 13h30 à 18h00

#### Mercredi 24 décembre

Accueil Espace jeunesse, salle de la Fonderie  
Tournoi de tennis de table - De 13h30 à 18h

#### Vendredi 26 décembre

Sortie karting à Alès  
Départ 13h30, retour : 17h  
Participation : 6 € ou 8 € en fonction du quotient familial

#### Lundi 29 décembre

Accueil Espace jeunesse, salle de la Fonderie  
Baby-foot, billard, tennis de table et espace informatique - de 13h30 à 18h00  
Animations sportives aux Amandiers  
De 14h00 à 16h00

#### Mardi 30 décembre

Sortie Bowling/Laser games, repas Mac Do à Uzès - Départ : 11h30 - Retour à 17h  
Participation : 6 € ou 8 € en fonction du quotient familial

#### Mercredi 31 décembre

Accueil Espace jeunesse, salle de la Fonderie  
Baby-foot, billard, tennis de table et espace informatique - de 13h30 à 18h00

#### Vendredi 2 janvier

Tournoi multisports au gymnase, pré de Savy  
Complexe sportif André Rancel  
De 14h00 à 17h

Contact au 04 66 68 17 87

## Une énorme échafaudage

installé contre la façade de l'hôtel de ville et se poursuivant rue du Salin, interdite à la circulation automobile, intrigue les passants.

Texte

Il s'agit du début de la sixième tranche de la réfection des toitures de la mairie. Les travaux devraient durer quatre mois ; ils seront réalisés sur deux exercices budgétaires de la commune pour s'achever au printemps prochain. L'architecte du patrimoine, Gabrielle Welisch, est en charge de la maîtrise d'œuvre qui définit la nature et le suivi des travaux.

Cette opération 'inscrit dans la continuité des travaux d'entretien déjà effectué depuis 2008 qui comprennent la dépose de la couverture existante, la réfection de la charpente, la repose de la nouvelle couverture, la fixation des pots à feu (décoration sur le fronton de l'édifice), la protection en plomb sur la corniche

L'investissement global pour cette sixième et avant-dernière tranche s'élève à 148 814 € HT. Des demandes de subventions ont été effectuées, et accordées, auprès de la Drac Languedoc-Roussillon à hauteur de 40 % (59 526 €), de la Région à hauteur de 15 % (22 322 €) et du Département, 25 % (29 763 €). La mairie d'Uzès participe à hauteur de 20 %, soit 29 763 € selon le plan de financement présenté.



# Les travaux

## La taille des platanes

Fin du mois d'octobre, à l'aide de deux camions nacelles, les élagueurs ont procédé à une première taille de réduction des platanes des boulevards afin de dégager les branches les plus proches des immeubles d'habitation et celles qui s'élevaient au-dessus des toitures. Les feuilles et les petites branches coupées ont ensuite été broyées en copeaux.

Une deuxième taille, plus sévère, sera effectuée en janvier afin de rabattre le "houppier" des arbres (ensemble des branches situées au sommet du tronc, des branches maîtresses aux rameaux).



## En pensant à une liaison inter quartier

D'importants travaux de voirie et d'extension des réseaux eaux usées et eau potable sont en cours de réalisation au chemin de Landry par l'entreprise Sanber, pour un coût de 75 300€ HT. Ces travaux s'inscrivent dans la création prochaine de la liaison inter quartier Mas de Mèze/ZAC Mayac.



## Un petit coup de neuf à la mairie

Après que soit terminée l'installation de l'ascenseur qui relie le rez de chaussée à partir de la cour au premier étage, côté du salon Racine, les couloirs de circulation ont eux aussi été restaurés avec le meilleur goût.



## Des fouilles à l'ancienne gendarmerie

Dans le cadre des travaux que doit entreprendre la Région à l'ancienne gendarmerie, Frédéric Raynaud de l'INRAP Méditerranée a réalisé un diagnostic archéologique du terrain couvrant 6401 m<sup>2</sup>. De son compte rendu évidemment très technique, on peut retenir des vestiges de constructions du 1er et 2e siècles après JC, d'une mosaïque polychrome à emblema de 25 m<sup>2</sup>, des tessons de cramique de la fin du IVe et du Ve siècle, d'une pièce de monnaie du milieu du IVe siècle, d'un ensemble de sépultures...

M. Raynaud ne manque pas de rapprocher ses observations "des mentions historiques indiquant la présence au nord de la ville de l'église Saint Paul dont la construction est attribuée à l'épiscopat du milieu du VIe siècle, du bienheureux Ferréol qui y aurait été inhumé".

Une page de l'histoire d'Uzès pourrait ainsi être écrite. La plus grande attention sera portée par la ville à ce chantier et aux découvertes qui y seront faites.



# dans la ville

## Un réaménagement pour sécuriser

Le haut de l'avenue de la Libération vient d'être aménagé afin de sécuriser la zone en fluidifiant la circulation et en réorganisant l'espace public depuis le café jusqu'à l'entrée du Temple.

Le stationnement est désormais longitudinal pour permettre aux automobilistes dont les conducteurs de bus, de circuler librement. Une nouvelle place créée, réservée aux personnes à mobilité réduite augmentera le parc existant. Les piétons sont privilégiés grâce à l'élargissement du trottoir pour sécuriser leurs déplacements et l'accès pour tous.

Le trottoir est recouvert par des pavés de 20 cm par 20 en pierre, "balastine", à l'aspect rustique en continuité avec le trottoir du

boulevard Gambetta. L'investissement de 30 000 € ttc couvre l'intervention sur le revêtement existant en bitume, la dépose et pose des pavés, la peinture au sol pour identifier les six nouveaux stationnements situés avant l'arrêt de bus devant la Poste.



## L'avenue général Vincent remise en état

Les intempéries ont rendu impraticable la rue général Vincent qui a été fermée à la circulation. L'affaissement d'un regard et la mise à jour d'une canalisation de gaz imposaient une étroite collaboration avec la société gaz de France (GRDF). Cette voie départementale était en fait entre les mains du Conseil général du Gard qui a réalisé les travaux de remise en état dans les délais prévus au cours de la première quinzaine de novembre.

## Rythmes scolaires

## Aménagement des TAP temps d'ac

**E**n juin dernier la Ville d'Uzès a fait le choix de regrouper les TAP sur une demi-journée, le vendredi après-midi, afin de pouvoir proposer des activités variées et de qualité, et de recruter plus facilement des animateurs qualifiés et diplômés, la proposition initiale du décret de loi sur les TAP, qui prévoyait 4 fois trois quarts d'heure par jour rendant impossible, sur une ville de la taille d'Uzès, de trouver des personnes compétentes disponibles sur des temps aussi courts tous les jours de la semaine.



A l'école maternelle du Pas du Loup

A ce titre, Uzès est d'ailleurs pilote dans l'évaluation des TAP et l'organisation mise en place sera scrutée au niveau du rectorat dans sa réflexion sur l'évolution du dispositif.

La philosophie dans laquelle la municipalité a souhaité s'inscrire à l'établissement du projet TAP était de « *donner à l'enfant l'envie de...* »; une manière pour chaque enfant de découvrir des activités diverses dans des domaines aussi variés que la musique, le chant, les arts plastiques, les sports, la nature, les loisirs éducatifs, les TAP devant contribuer à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants dans un temps de loisirs.

L'animation des TAP (temps d'activités périscolaires) est à la charge entière des communes (une aide minime pouvant être apportée par le biais de la CAF cette année) à qui le décret de loi impose par ailleurs un taux strict d'encadrement des enfants. La Ville d'Uzès a donc fait appel à toutes les res-

sources existantes dont elle disposait afin de proposer des activités variées dans le domaine tant culturel que sportif : médiathèque, école de musique, service jeunesse, point loisirs jeunes, club de football, ATSEM...

## Exemples d'activités proposées durant le premier cycle :

- Initiation au hockey (crosse québécoise)
- Initiation au football
- Jeux de ballon
- Jeux de motricité
- Jeux d'expression
- Découverte des percussions
- Découverte des instruments à vent
- Chorale
- Réalisation de marque-page
- Atelier peinture
- Atelier théâtre...

## Une équipe professionnelle d'animation permanente

31 personnes participent tous les vendredis à l'animation des TAP.

A ce chiffre il convient de rajouter le coordinateur des TAP et la secrétaire détachée à la gestion administrative des dossiers, au planning et à la formation des groupes, qui gère l'accueil des enfants et pointe les présences. Soit au total 33 personnes



Les TAP au groupe scolaire

# Activités périscolaires

## Parlons chiffres

Les dépenses de personnel d'animation permanente et d'encadrement, charges sociales et patronales incluses, représentent pour le premier cycle (septembre/octobre) un total de 11 162 €, les salaires étant lissés par mois afin de compenser la disparité de durée des cycles sur l'année scolaire.

Des dépenses de matériel éducatif ont été nécessaires (crosses québécoises, jeu de base-ball, gants de boxe, frisbees, ballons mousse, dossards, sacs de sport, plots, matériel pour activités manuelles, de type papier, peinture, ciseaux, feutres...

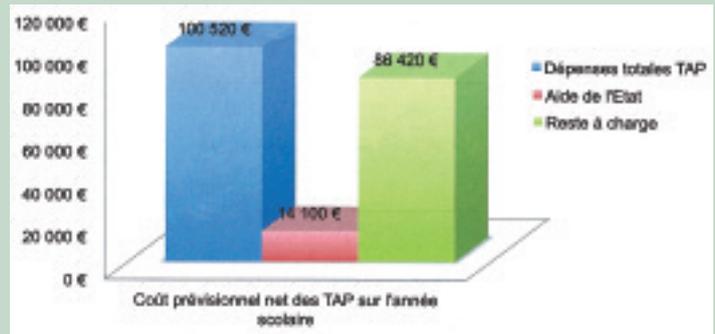
Les locaux (gymnase et salles de classe) ont été valorisés à hauteur de 150 € par jour d'occupation pour le gymnase (équivalent déclaré à la CAF par le service jeunesse pour les animations vacances) et de 50 € par salle de classe et par jour (15 salles), sur 7 vendredis pour ce premier cycle.

Au total, sur ce premier cycle, les dépenses liées à l'animation des TAP le vendredi après-midi ont été de 20 104 €. Une première projection sur l'année scolaire, qui est composée de 5 cycles, aboutit à une estimation de 100 520 €.



Régis Djimaldet, animateur jeunesse

## Une aide dérisoire



Cette année exceptionnellement l'Etat s'est engagé à verser 50 € par an et par enfant pour aider à la mise en place du dispositif. Cette contribution, qui ne sera pas reconduite en 2015-2016, s'élèvera à 14 100 € pour 282 enfants concernés à ce jour.

La municipalité s'est engagée pour cette année scolaire à proposer la gratuité pour les TAP. La dotation de l'Etat aux collectivités locales étant en forte diminution (- 100 000 € en 2014), le coût lié au dispositif TAP imposé par l'Etat pose forcément question pour les années suivantes dans l'équilibre fragile du budget municipal, sur lequel planent également des incertitudes quant au remboursement des dépenses liées aux récentes intempéries.

## Un premier cycle riche d'enseignements

Au-delà du bilan financier, l'analyse du déroulement de ce premier cycle de TAP met en exergue un certain nombre d'éléments qui déboucheront sur des adaptations du dispositif dans les semaines ou les mois à venir.

- 1) Les TAP sont un succès auprès des enfants, notamment dans les écoles primaires, car ils correspondent à un temps « à part », ludique, de découverte, sans évaluation ni jugement. Du coup, les enfants ne le vivent pas comme une contrainte.
- 2) Les parents, d'abord sur une réserve bien compréhensible face à l'inconnu que représentait ce dispositif nouveau, sont aujourd'hui dans leur grande majorité très satisfaits de ces animations du vendredi.
- 3) La structure de l'école du Pont des Charrettes, qui ne compte qu'une classe à 5 niveaux, limite la diversité des activités proposées.
- 4) La gestion des dossiers d'inscription et le pointage des enfants a engendré beaucoup de lourdeur lors des premières semaines. Pour l'an prochain les inscriptions seront lancées bien en amont de la rentrée scolaire (probablement fin mai ou début juin) et les dossiers seront à remettre directement en mairie, auprès du coordonnateur des TAP, afin d'éviter la confusion avec les dossiers scolaires et de permettre une récupération plus rapide des dossiers.
- 5) Il reste toujours difficile de faire comprendre aux parents qu'en face de cette organisation des moyens importants ont été mis en place, notamment en personnel, et que les TAP ne sont pas « à la carte », quand ils en ont envie, sans qu'ils aient à prévenir de l'absence de leur enfant.
- 6) Si les TAP sont une réussite, ils représentent indéniablement un coût important dans une période difficile sur le plan budgétaire pour les collectivités locales. Une réflexion sur la pérennisation de la gratuité est d'ores et déjà à envisager au regard des chiffres annoncés plus haut.

# Le mois de la Truffe

Organisée par le Syndicat des Producteurs de Truffes du Gard et la Comité de Promotion Agricole d'Uzès avec le soutien de nombreux partenaires dont la Ville d'Uzès aux côtés de la Région LR ; le Conseil Général du Gard, la chambre d'agriculture du Gard... la 22<sup>ème</sup> édition du week-end de la Truffe s'ouvre à Uzès avec de nombreux événements, des rencontres inédites, des saveurs partagées... et l'ambition affichée de faire d'Uzès, la capitale de la truffe en devenant Site remarquable du goût, label de reconnaissance touristique et gastronomique.

## Une exposition de prestige Noir sur blanc

L'Office municipal de la Culture d'Uzès prévoit dans le cadre du mois de la truffe en janvier 2015, une exposition de prestige intitulée « Noir sur blanc » du vendredi 16 au dimanche 25 janvier 2015 galerie des Capucins place Albert 1er (à côté de l'Office de tourisme).

Et pour cela, elle a sollicité les artistes des métiers d'art d'Uzès et de l'Uzège appelés à créer une ou plusieurs pièces originales en noir et blanc sur le thème de la nature, l'arbre, les racines, la gastronomie, ou toutes blanches pouvant accueillir des préparations culinaires noires en relation plus ou moins directe avec la truffe...

Contact: Nicole Durand-Depaire, office municipal de la culture d'Uzès, au 04 66 03 10 72.

LE PROGRAMME  
du 03/01/2015 au 07/02/2015

■ **les 03, 10, 17, 24, 31 janvier et 07 février**, démonstration de « cavage » et visite d'une truffière (inscriptions et réservations à « Les Truffières d'Uzès » 06 07 96 00 56).

■ **le 15 janvier** : 18h « Café conférence » « La truffe à travers l'histoire » par Michel Tournayre chez « La fille des vignes » Place Albert 1er à Uzès.

■ **le 16 janvier** : Soirée de gala du Syndicat des vins AOP Duché d'Uzès, salle de l'ancien Evêché d'Uzès.

## les 17 et 18 janvier : week-end de la truffe à Uzès :

Dans le cadre du "22e week-end de la Truffe" les 17 et 18 janvier 2015, prenez rendez-vous avec le produit du terroir d'exception : la truffe noire, champignon souterrain appelé le "Tuber melanosporum". Cet événement annuel, incontournable et de grande ampleur est né d'une volonté collective de valoriser un fleuron de la gastronomie française. En moyenne, 80 % de la production nationale est issue du sud-est dont le Gard fait partie. Comme chaque année, la nuit de la Truffe avec le grand repas



concocté par les chefs étoilés ainsi que la journée de la Truffe dédiée au savoir-faire d'ici avec son marché, ses animations et sa vente aux enchères restent des moments d'exception à ne pas manquer sur la place aux herbes.

## ■ Samedi 17 janvier 2015

La Nuit de la Truffe qui fête cette année ses onze années d'existence, nuitée de gala où les chefs étoilés du Gard mettent tout leur savoir-faire au service de la truffe noire en l'associant avec les produits d'excellence du terroir gardois. Une soirée destinée aux gastronomes amateurs de bons produits et de grande cuisine, une occasion unique de déguster un menu truffe réalisé par plusieurs chefs dans la même soirée.

## ■ Dimanche 18 janvier 2015

• La Journée de la Truffe journée festive et populaire organisée pour la 22<sup>ème</sup> année consécutive au cours de laquelle plus de 100 kilos de truffes fraîches de premier choix sont vendus aux particuliers pour leurs qualités gustatives....ce qui en fait le premier marché de France en la matière.

Ce dimanche 18 janvier, Place aux Herbes :

- **7h à 9h** : Contrôles des truffes présentées à la vente,
- **9h30 à 17h** : ventes au détail de truffes fraîches (*Tuber melanosporum*) directement par les producteurs ; Présentations et ventes de plants mycorhizés,



Démonstrations de « cavage » au chien et au cochon ;

Ventes et dédicaces d'ouvrages sur la truffe, Informations techniques par le Syndicat des trufficulteurs et la chambre d'agriculture du Gard ; Grand choix de menus truffés dans les restaurants et brasseries de la ville,

- **10h à 17h** « Truffes et Terroirs » venez déguster les produits truffés de nos producteurs, en association avec les vins du Duché d'Uzès,
- **10h30** : Messe de la truffe en la Cathédrale d'Uzès (Bénédictin des truffes),
- **10h30 et 11h30** : dégustations de spécialités truffées et vins de pays à l'Office de tourisme d'Uzès et de l'Uzège,
- **11h40** : Vente aux enchères des truffes bénites,
- **12h** : Repas « truffé » salle de l'Ancien Evêché,
- **15h** : Présentation et dédicace du livre de communication sur la truffe de Jean Demerson,
- **15h** : Visite guidée gratuite de la ville par l'Office de Tourisme.

Organisé traditionnellement tous les troisièmes dimanches de janvier par le syndicat des producteurs de Truffes du Gard, le Comité de promotion agricole d'Uzès et la Chambre d'Agriculture du Gard, avec le soutien de la Ville d'Uzès.

■ **25 janvier** : rando-cycliste la VTT Truffe (Domaine St Firmin à Uzès)

## Associer la truffe à l'image de l'Uzège

Le Pays Uzège Pont du Gard et le syndicat des producteurs de truffes du Gard en partenariat avec la ville d'Uzès, ont décidé de déposer un dossier de candidature pour le label Sites remarquables du goût afin que la truffe de l'Uzège y rejoigne l'olive de Nîmes, le taureau de Camargue et l'oignon doux des Cévennes

Texte  
"Il s'agit selon Louis Teulle, président des producteurs de truffes du Gard, de créer une nouvelle dynamique touristique mariant l'image du territoire et la qualité du produit. Ce label permettra une reconnaissance des producteurs et de l'image de la truffe dans un territoire bien défini."

Quatre ministères (Culture, Tourisme, Environnement et Agriculture) ont établi, en 1995, une liste de cent sites



remarquables du goût. Ce label distingue des territoires associant un produit alimentaire et emblématique du territoire, une notoriété et une histoire, un patrimoine exceptionnel sur le plan environnemental et architectural, un accueil du public. Ces atouts permettent de faire connaître les liens entre le produit alimentaire, le patrimoine culturel, les paysages et les hommes.

Réunis à Paris, des représentants de ces sites ont créé, en 1996, l'Association nationale des Sites remarquables du goût. Leur but est de favoriser les échanges entre les membres, d'accompagner, de promouvoir leurs programmes et d'intensifier l'image de qualité associée au concept de Site Remarquable du goût.

**Uzès de plus belle**

Après le label Ville d'art et d'histoire obtenu par la Ville en 2008 pour son patrimoine et son architecture remarquable, c'est au tour de la gastronomie et plus particulièrement à la célèbre truffe noire, cultivée sur nos sols de se distinguer.

Uzès, déjà bien connue pour ses animations, l'accueil de différents publics à l'année sur une programmation riche et variée, notamment le troisième week-end de janvier où l'on célèbre le précieux diamant noir, le « tuber melanosporum » inscrit une nouvelle page à son histoire.

La qualité reste le maître mot. Prochainement, le label Site remarquable du goût qui valorise un produit alimentaire et emblématique d'un territoire, une notoriété et une histoire liée à un patrimoine d'exception sera porté par le syndicat des producteurs de truffes du Gard et le Pays Uzège Pont du Gard.

Nous nous réjouissons de cette nouvelle avancée qui s'inscrit dans la dynamique impulsée et le rayonnement d'un territoire au service d'hommes et de femmes qui le façonnent. Comme pour la labellisation AOP/AOC Duché d'Uzès, la Municipalité continuera à soutenir cette initiative, les acteurs privés et publics qui se fédéreront autour de cette nouvelle étape : inscrire le territoire dans une démarche de qualité en associant une identité forte autour du tourisme gastronomique.

Ce dynamisme de notre ville n'est pas anodin et la Municipalité qui soutien toutes les initiatives, comme le marché de Noël qui arrive, participe à ce développement économique et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si une nouvelle banque s'installe à Uzès.

Nous, élus du groupe majoritaire, les 23 membres d'Uzès de plus belle, nous vous souhaitons à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous assurons que nous allons œuvrer en 2015, comme nous l'avons toujours fait, pour qu'Uzès conserve son attraction, son rayonnement et donc en faisant de l'emploi notre priorité.

## Groupes minoritaires

**Ensemble Pour Uzès**

Des commissions aux horaires incompatibles avec ceux des actifs, donnant rarement lieu à débat d'idées ou prise en compte de nos propositions; un espace laissé à notre expression dans la revue municipale qui se réduit comme peau de chagrin (de 2589 signes en juin 2014, à 2000 signes en septembre 2014, et plus que 1200 signes ce mois-ci, et ce uniquement pour notre groupe, nous n'osons imaginer le peu de place qu'il reste à nos collègues !); une question orale refusée sur un positionnement hors TAFTA (Traité transatlantique), au prétexte que "c'est le maire qui décide d'inscrire un point à l'ordre du jour, ce n'est pas aux conseillers municipaux de demander quoi que ce soit"; voilà la considération de la majorité à l'égard de l'opposition qui, tous groupes réunis, n'a pourtant eu que 131 voix d'écart avec elle.

Accueil et hébergement d'urgence, mutuelle pour tous, déplacements doux avec sécurisation des espaces piétons, fluidification de la circulation avec des mesures simples et peu coûteuses, soutien à l'accélération des travaux sur l'ancienne gendarmerie et la Halle des sports de Mayac... les propositions d'Ensemble pour Uzès dans le sens de l'intérêt général ne manquent pourtant pas !

**Uzès Plus**

Ainsi la majorité municipale s'apprête à augmenter les impôts en 2015. Jean-Luc Chapon l'a annoncé publiquement.

Nous pouvions certes nous y attendre. Les comptes de la commune ne sont pas sortis d'affaire. Nous avons dû céder près d'un million d'euros de biens communaux pour établir notre budget supplémentaire 2014. Notre dette a certes diminué mais reste importante, autour de 18 millions d'euros. Notre capacité financière à investir dans de nouvelles infrastructures d'envergure au niveau communal est réduite depuis plusieurs années car nous consacrons un effort constant au remboursement du capital de notre dette. Nos projets ne peuvent se réaliser qu'à travers le concours de la CCPU.

Oui, le contexte actuel de la baisse des dotations de l'Etat fragilise les collectivités locales, à Uzès comme ailleurs en France. Non, cela ne peut justifier à elle seule, une augmentation programmée des impôts locaux. Les responsabilités sont très largement partagées. C'est aussi cela faire de la pédagogie politique.

Avec les commerçants

## Une animation qui mènera à Noël

**80** exposants, artisans-créateurs, producteurs... seront présents pour offrir une palette d'idées cadeaux sur la place aux herbes mais aussi dans tous les commerces pour le marché de Noël d'Uzès qui débute par une nocturne le samedi 13 décembre à 19h30, avec un vin chaud, un embrasement de la place et une animation spectaculaire autour du feu. La période des fêtes sous l'impulsion de l'association des commerçants de la ville d'Uzès, s'anime sur plusieurs jours.

Laissez-vous tenter et attirer par une ville aux mille facettes qui propose de nombreux rendez-vous festifs. Restaurateurs, cafetiers et commerçants vous accueilleront pour des moments joyeux à partager entre amis ou en

famille. Cette année, deux temps forts vous attendent : le marché de Noël d'Uzès, les 13, 14 et 15 décembre, la pastorale et les animations pour petits et grands, les 21, 22 et 23 décembre 2014.

En plus des animations, à découvrir, tous les jours sur le marché de Noël (déambulation en calèche avec le père Noël dans toute la ville, distribution gratuite de bonbons, spectacles et animations de rues autour de jeux de bois, la maison du Père Noël), - deux chorales se produiront au Temple d'Uzès : le gospel des Choramis, le samedi 13 à 18 h 30 et la chorale La Do Ré, avec des chants de Noël, le dimanche 14 à 16h. Les entrées seront gratuites.



**E**t la fête continue du 21 au 23 décembre dans la ville avec les animations provençales, distribution de bonbons, et pleins d'autres surprises... Ne manquez surtout pas la pastorale d'une cinquantaine de figurants. Les animaux dont un chameau participeront à l'esprit de fête. Cette pastorale s'articule autour de huit tableaux sur la nativité à voir absolument, le dimanche 21 décembre au départ de la cathédrale St Théodorit à 17h.. Le dimanche 14 et lundi 15 décembre, le marché sera ouvert de 9h à 19h avec 80 exposants au rendez-vous.

Et la fête continue du 21 au 23 décembre dans la ville avec les animations provençales, distribution de bonbons, et pleins d'au-

tres surprises... Ne manquez surtout pas la pastorale d'une cinquantaine de figurants. Les animaux dont un chameau participeront à l'esprit de fête. Cette pastorale s'articule autour de huit tableaux sur la nativité à voir absolument, le dimanche 21 décembre au départ de la cathédrale St Théodorit à 17h..





*Jean-Luc Chapon  
et le conseil municipal  
vous souhaitent  
de bonnes fêtes de fin d'année  
et vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2015*